

24 Nov. 14<sup>ème</sup>  
11 Déc  
2017  
Foire de toutes les opportunités

Foire  
internationale de  
**LOME**



Thème : Le numérique au service des affaires



**CETEF - LOME**

BP: 10056 Lomé - Togo  
Tel:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37  
Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteffome@cetef.tg

N°443 du 14 Septembre 2017 / Prix : 250 F CFA / 9<sup>ème</sup> année

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

### FAIT DIVERS

**VICTIME D'UNE  
ESCROQUERIE, P4  
IL PASSE LA NUIT AU  
FOND DE LA FORET**

Manifestations des 6 et 7 septembre :

**1,5 milliards de F CFA  
de perte pour le Togo P5**

L'Assemblée nationale à pied d'œuvre pour opérer les réformes :

**L'opposition opte pour un coup d'Etat en exigeant  
le départ du président Faure Gnassingbé  
violant ainsi l'article 148 de la Constitution**



Une union de façade de l'opposition pour orchestrer le coup de force...

**P3 L'article 110  
du règlement  
intérieur du  
parlement  
sera-t-il violé ?**

**Pour manifester leur soutien indéfectible au président Faure Gnassingbé :**



Des militants du parti UNIR dans la rue (Photo archives)

**Les militants du parti UNIR  
encore massivement dans  
les rues les 20 et 21 P4  
septembre prochains à Lomé**

**Deuxième édition de la fête Ndobiti dans la préfecture de Tchamba :** P4

**Une grande marche de soutien  
à la politique du chef de l'Etat a  
rehaussé l'éclat de l'événement**



**L'artisan et le civisme fiscal :**

**Couturiers et couturières P5  
sensibilisés à Kojoviacopé**

Réduction du taux de malnutrition en Afrique :

**Le PM Klassou a partagé la vision du Togo sur l'agriculture continentale**  
**Sept pays dont le Togo ont fait reculer la faim dans une proportion de 40 à 60%**

Le chef du gouvernement, Komi Selom Klassou, a représenté le Chef de l'Etat, Président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, au septième Forum pour la révolution verte en Afrique (African Green Revolution Forum-AGRF) qui s'est tenu du 04 au 08 septembre dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le PM Klassou a, à cette occasion, partagé la vision du Togo pour une agriculture continentale, basée sur l'élimination de la faim.



Le PM Klassou lors de son allocution

Selon le message du Président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, " 60 à 70% de la population active sur le continent travaille dans le secteur

agricole mais c'est sur le même continent qu'on parle de la sous-nutrition, de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire "

Partant de ce paradoxe, le chef de l'Etat togolais a mis en exergue les goulots d'étranglements qui engendrent à cette situation, notamment le change-

ment climatique, les problèmes fonciers, l'insuffisance d'investissements dans le secteur et le faible accès des petits producteurs au crédit.

Comme solution à ce chapelet de problèmes, Faure Gnassingbé propose qu'une " politique cohérente " soit mise

sur pied à l'échelle continentale qui amènerait les petits producteurs à se fondre dans des groupements pour relever le défi de l'accès aux financements pour la promotion de l'agriculture. Le président Faure n'occulte pas la transformation des produits et la promotion du mécanisme du partenariat public-privé. Et c'est en se familiarisant avec ces principes que l'on parviendra, selon le Chef de l'Etat togolais, à " éliminer la faim, créer de la richesse pour que nos jeunes ne meurent plus dans la Méditerranée mais qu'ils deviennent des promoteurs d'emplois sur le continent ".

Notons qu'en marge de ce septième Forum, il a été présenté le rapport 2017 sur la situation de la faim en Afrique intitulé " Alimentation : Comment

l'Afrique peut-elle construire un futur sans faim ni malnutrition ? ". Selon ce document publié récemment par le Panel Malabo Montpellier, regroupant 17 experts africains et européens, entre 2000 et 2016, sept pays africains dont le Togo ont été capables de faire reculer le taux de malnutrition dans une proportion comprise en 40 et 60%. Ce rapport se base sur plusieurs critères tels l'Indice global de la faim (GHI) durant la période considérée.

Ainsi, plusieurs pays ont été pris en compte dans ce rapport. Il s'agit entre autre de l'Angola (-43%), du Cameroun (-43%), de l'Ethiopie (-43%), du Ghana (-54%), du Rwanda (-53%), du Sénégal (-56%) et du Togo (-42%).

JPB

**2.300 volontaires nationaux ont prêté serment**

Au cours d'une cérémonie solennelle organisée par L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) vendredi dernier à Lomé, deux mille trois cent (2.300) volontaires nationaux ont prêté serment pour le compte du programme de volontariat d'engagement Citoyen (VEC). Ces volontaires engagés ont juré d'accomplir leur mission avec dévotion, engagement et professionnalisme " pour le bien-être " de leurs communautés.



Les nouveaux volontaires prêtants serment

S'inscrivant dans le cadre de la phase deux (2) du programme VEC sur l'ensemble du territoire national, cette cérémonie a été

présidée par la ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire Tomegah-Dogbé qui

était accompagnée pour la circonstance, de son collègue en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, Me Fiatuwo Kwadjo SESSENOU.

La ministre Victoire Tomegah-Dogbé a souligné que grâce aux efforts du gouvernement et à la ferme volonté du Chef de l'Etat et de nos partenaires, " le projet du volontariat d'engagement citoyen s'est étendu et continue de s'étendre à toutes les villes du pays afin de lancer le pays sur les rails de l'émergence mondiale". L'ambition de ce programme, a-t-elle martelé, est bien évidemment de toucher tous les Togolais où qu'ils soient afin de leur permettre de participer au relèvement du pays. Elle a invité les nouveaux engagés à faire preuve de dépassement de soi, de sérieux et de sens du civisme pour que leurs actions soient "

réellement " bénéfiques à leurs communautés.

Ces volontaires confiés à l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) se chargeront de la salubrité des places publiques sur toute l'étendue du territoire national. En marge de cette cérémonie de prestation de serment, des tricycles et outils de travail ont été remis aux comités villageois de développement (CVD) pour leur permettre d'accompagner les travaux des volontaires.

Soulignons que des kits d'insertion, remboursables au quart de leur montant, seront également remis par l'Etat à la fin de la mission, aux volontaires qui seront identifiés pour leur dynamisme. Au total, six (6) nouvelles villes font leur entrée dans la zone d'intervention de ce programme. Il s'agit de Tsevié, Vogan, Notsè, Anié, Sotouboua et Tchamba.

ESPOIR

**Monnaie unique de la CEDEAO :**

**Adoption d'une feuille de route et mise en place d'une Task Force**

Le Commissaire chargé des Politiques macroéconomiques et de la Recherche économique de la Commission de la CEDEAO, Mamadou Traoré, a loué " les avancées significatives " enregistrées dans le processus de mise en œuvre de la monnaie unique ouest-africaine. C'était à l'ouverture de la réunion du Comité technique chargé des politiques macroéconomiques de la CEDEAO, tenue le lundi 11 septembre 2017, à Bamako, au Mali.

Parlant de ces avancées, M. Traoré a indiqué l'adoption d'une feuille de route, la désignation de chefs d'Etat pour la supervision du processus et la mise en place d'une Task Force pour conseiller ces derniers, la rationalisation des critères de convergence, le fonctionnement des Comités nationaux de coordina-

tion, ainsi que la mise en œuvre du mécanisme de la surveillance multilatérale.

Il a invité les participants à faire des propositions devant permettre de renforcer davantage le processus d'intégration et d'accélérer la réalisation des objectifs du programme de coopération monétaire, notamment la création de la monnaie unique de la CEDEAO.

Abondant dans le même sens, le ministre malien de l'Economie et des Finances, Dr Boubou Cissé, a exhorté les participants à formuler des recommandations concrètes et pertinentes tenant compte des réalités ouest-africaines et permettant d'engager des actions clés pouvant garantir à l'espace communautaire des progrès économiques solides. Il a, à ce titre, déploré l'insuffisance du nombre de réunions du Comité technique chargé des politiques

macroéconomiques de la CEDEAO, et souhaité une révision de leur fréquence. " Dans le processus de mise en œuvre des activités d'intégration, il ne peut être fait l'économie des rencontres de concertations pour voir le chemin parcouru et convenir des mesures et dispositions à prendre pour mieux poursuivre le processus d'intégration ", a indiqué M. Cissé.

Au cours de cette rencontre, les experts des Etats membres et les représentants des institutions régionales se prononcèrent sur le rapport de convergence au titre de l'année 2016, l'état de mise en œuvre du programme de coopération monétaire de la CEDEAO et l'état de mise en œuvre des activités de la feuille de route par les diffé-



rentes institutions. Ils suivront également un exposé sur les derniers développements du Programme de développement communautaire de la CEDEAO (PCD).

Les conclusions et recommandations de leurs travaux seront soumises à la 10ème réunion ordinaire du Conseil de convergence du mécanisme de la surveillance multilatérale de la CEDEAO, prévue le 14 septembre 2017, toujours dans la capitale malienne.

Source : agencecofin

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
 Récepissé n°0338/05/03/08  
 15 BP : 82 Lomé - Togo  
 Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

**Carole AGHEY**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Jean-Pierre B.**  
**Espoir D.**  
**Pierre AGBANDA**

**Imprimerie SDR**  
 Tirage : 2000 ex.

**L'assemblée nationale à pied d'œuvre pour opérer les réformes :****L'opposition opte pour un coup d'Etat en exigeant le départ du président Faure Gnassingbé violant ainsi l'article 148 de la Constitution  
L'article 110 du règlement intérieur du parlement sera-t-il violé ?**

La session extraordinaire de l'Assemblée Nationale ouverte le mardi dernier et qui devrait se pencher sur son budget de fonctionnement a été suspendue peu après son ouverture. Les députés de l'opposition ayant exigé et obtenu du président de l'Assemblée Nationale la suspension de cette session extraordinaire décidée avant le départ des députés en vacances parlementaires. Ces députés de l'opposition galvanisés par les marches de ces derniers temps ont demandé au président de l'Assemblée de mettre dans le tiroir l'examen du budget de fonctionnement pourtant indispensable pour s'occuper des questions liées aux réformes. La conférence des présidents qui s'est réunie hier a décidé de confier le projet de loi envoyé par le gouvernement à la commission des lois constitutionnelles du parlement. Le président de l'Assemblée a demandé à cette commission de faire vite en évoquant une situation de force majeure. Ainsi une nouvelle session extraordinaire est prévue ce vendredi pour plancher sur le texte envoyé par le gouvernement.

Mais seulement voilà, l'Assemblée Nationale peut elle violer le règlement dont elle s'est librement dotée ? Telle est la question qui tarau-de l'esprit de certains observateurs au vu des manœuvres en cours qui frisent un passage en force.

En effet, les parlementaires après leur élection, ont librement voté leur règlement intérieur qu'ils prennent soin de respecter religieusement. Ce règlement intérieur de l'Assemblée nationale dispose dans son article 110 que la révision constitutionnelle ne peut faire l'objet de procédure d'urgence. L'on se demande s'il est possible d'examiner le projet de loi du gouvernement

dans une procédure d'urgence comme l'exige l'opposition.

Selon le Secrétaire du parlement, M. Alphonse Waguena, si le gouvernement voulait que les réformes s'opèrent en procédure d'urgence, l'Assemblée Nationale ne pourrait pas répondre à cette demande à cause de son règlement intérieur au demeurant intraitable par rapport au sujet.

Le président de l'Assemblée a annoncé lors de la séance du mercredi qu'il clôturera la session extraordinaire le jeudi et ouvrira une autre session extraordinaire vendredi qui aura pour mission de débattre du projet de loi introduit par le gouvernement sur les réformes pour satisfaire à la demande



Une union de façade de l'opposition pour le coup de force...



...contre le Président Faure Gnassingbé

de l'opposition. Mais seulement le débat s'ouvrira au niveau de la commission des lois constitutionnelles avant d'atterrir à la plénière. La plénière peut elle débattre du texte et aller au vote ? Ce qui violerait l'article 110 du règlement intérieur qui interdit la révision constitutionnelle en procédure d'urgence. Tout porte à croire que l'opposition togolaise veut pousser le parlement à la faute juste pour ses intérêts et non pour celui des Togolais en général.

S'il est vrai que tous les Togolais veulent les réformes, il n'en demeure pas moins que ces réformes doivent s'opérer dans le respect de tous les textes de la République en vigueur.

**L'ANC et ADDI retirent leur proposition de loi**

Le président du groupe parlementaire de l'ANC Mme Isabelle Améganvi a annoncé hier que son groupe a retiré la proposition de loi introduite par l'ANC et ADDI qui avait été

ajournée et gardée sur la table du bureau de l'Assemblée Nationale qui envisage, à l'occasion de l'introduction du projet de loi du gouvernement, de prendre en compte également ce texte pour produire un document consensuel. Mais les deux partis de l'opposition présents à l'hémicycle ont préféré retirer leur texte. Isabelle Améganvi a clairement laissé entendre que l'opposition retire son texte pour laisser la place et la chance à la revendication exprimée par Tikpi Atchadam et son PNP, c'est-à-dire le retour à la constitution de 1992, de prospérer.

Ainsi, les responsables de l'ANC et d'ADDI montrent à leurs militants qu'ils sont tellement tarés que c'est Tikpi Atchadam qui vient leur montrer la voie à suivre. Or, en l'état c'est le projet de loi introduit par le gouvernement qui est sur la table du parlement et non un autre texte quelconque. Le texte du gouvernement porte sur les articles 52, 59 et 60 qui

consacrent la limitation du mandat présidentiel et législatifs, et le mode de scrutin à deux tours. Il n'est nulle part sur la table du bureau du parlement un texte portant " retour à la Constitution de 92".

Selon le président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, le retour à la Constitution de 92 fait obligation au Président Faure Gnassingbé qui a été élu par plus de 58% des Togolais lors du scrutin de 2015, de quitter le pouvoir. Jean-Pierre Fabre a ouvertement déclaré lors des manifestations des 6 et 7 septembre que le président Faure Gnassingbé doit démissionner pour sûrement lui laisser la place. Une aberration dont le plus nul des étudiants en Sciences Politiques ne saurait se prévaloir.

Ce qui fait dire à un observateur de la CEDEAO que Jean-Pierre Fabre qui a lamentablement échoué dans les urnes, veut passer par la rue pour assouvir ces ambitions présidentielles. Ce qui n'est pas loin d'un coup d'Etat car, c'est ce qui se cache derrière le retour à la Constitution de 92 qu'il réclament tant.

D'ailleurs l'article 148 de la Constitution de 92 dit clairement que : " Toute tentative de renversement du régime constitutionnel par le personnel des forces armées ou de sécurité publique, par tout individu ou groupe d'individus, est considérée comme un crime imprescriptible contre la nation et sanctionnée conformément aux lois de la République."

Pour l'heure c'est le projet de loi sur les réformes introduit par le gouvernement qui fera l'objet des débats et nous attendons de voir comment la revendication de Tikpi Atchadam reprise en cœur par l'ANC et son allié ADDI fera revenir à la constitution de 1992. Notons aussi que la Constitution actuelle demeure celle de 1992 qui n'a subi juste qu'un toilettage.

**Le sommet Afrique-Israël reporté :****Pour permettre d'optimiser les préparations et d'assurer la réussite de cet événement**

Prévu pour se tenir initialement à Lomé en fin octobre de cette année, le premier sommet Afrique-Israël n'aura pas lieu à cette période. Et pour cause. Les autorités du pays ont décidé de son report. Selon un communiqué rendu public lundi par le gouvernement togolais, " Suite à la demande du président de la République togolaise et des consultations avec le Premier Ministre de l'État d'Israël, il a été décidé d'un commun accord de reporter le sommet Afrique Israël, qui devait avoir lieu au mois d'octobre à Lomé, et de convenir d'une nouvelle date".

Le Président togolais, poursuit le communiqué, a



Le Président Faure Gnassingbé... et le PM israélien B. Niyetanyahou

indiqué que ce changement permettra d'optimiser les préparations et d'assurer la réussite de cet événement.

Le chef de l'Etat a salué la détermination du Premier Ministre israélien à renforcer la coopération entre les deux pays et son engagement personnel pour assurer la réussite de l'initiative du sommet Afrique-Israël. Il a souligné aussi le fait que cet évé-

nement est destiné à unifier les efforts face à la menace contre la paix et la sécurité qui fragilise la stabilité et retarde le développement du continent.

Ce report n'entame pas la volonté d'Israël de maintenir sa coopération avec les pays africains. " Dans les semaines prochaines, Israël va promouvoir des consultations en Afrique, aussi bien sur le plan

bilatéral que dans des forums régionaux sur le continent, pour garantir le plein succès du sommet ", précise le communiqué.

Israël s'est engagé à maintenir ses efforts en Afrique entamés au cours des dernières années, entre autres lors de la visite de son Premier Ministre en 2016 au Rwanda, Kenya, Ouganda et Ethiopie, ainsi qu'au sommet des pays membres de la CEDEAO en Juin 2017 à Monrovia où il était invité d'honneur.

Les domaines tels que l'agriculture, l'eau, la santé et la haute technologie sont au centre de la coopération entre les pays africains et l'Etat d'Israël.

Pierre A.

Alizou Dominique

# Deuxième édition de la fête Ndoboti dans la préfecture de Tchamba : Une grande marche de soutien à la politique du chef de l'Etat a rehaussé l'éclat de l'événement

La célébration de la fête de Ndoboti de cette année qui a connu son apothéose le 09 septembre dernier à Tchamba a été particulière. L'édition de cette année a été couplée d'une très grande marche de soutien au président Faure pour sa politique de paix. Etaient présents à cette gigantesque marche les cadres de ladite préfecture notamment le ministre de l'Economie et des Finances, M. Sani Yaya, et le directeur général de Togocel, M. Atcha Dédji Affoh.

Ils étaient des centaines de milliers de militants et sympathisants de l'Union pour la République (UNIR) dans les rues pour une marche de soutien au chef de l'Etat et à sa politique. Vêtus tous de blanc

et bleu, aux couleurs du parti, les militants ont réitéré leur soutien à la politique prônée par le chef de l'Etat qui n'a cessé de contribuer au développement de leur localité et du Togo dans tout son ensemble.

Dans son intervention, le directeur général de Togocel Atcha Dédji Affoh s'est d'abord réjoui de la bonne tenue de la fête Ndoboti tout en rappelant son importance pour la préfecture de Tchamba. Ensuite, il a rendu un vibrant hommage au chef de l'Etat pour tous ses efforts en faveur de cette préfecture. M. Atcha a également témoigné la reconnaissance de toute la préfecture de Tchamba au chef de l'Etat pour la confiance faite aux fils de la préfecture en les nommant à des postes de responsabilité.



Enfin le patron de Togocel a lancé un appel à la jeunesse afin que celle-ci prenne ses responsabilités quelle que soit son appartenance politique. Il l'a invitée à œuvrer davantage pour le développement de leur localité tout en s'inscrivant

dans la politique du chef de l'Etat.

Les militants quant à eux, dans leur message de circonstance, ont salué les actions du Président Faure Gnassingbé en faveur de leur préfecture. Ils ont saisi l'occasion pour féliciter ce dernier et son gou-

vernement pour l'initiative prise en conseil des ministres dans la perspective de la révision constitutionnelle.

Tout en lançant un appel pressant aux autorités afin de proscrire les propos haineux des discussions, les militants et sympathisants du parti au pouvoir ont fustigé et condamné avec la dernière rigueur les violences qui ont émaillé les récentes manifestations de l'opposition. Ils se disent mobilisés pour résister aux intimidations et faire échec aux manœuvres susceptibles de mettre qui mette à mal la cohésion sociale.

Pour finir, ils ont invité l'ensemble de la classe politique à faire prévaloir le bon sens et l'intérêt général pour le bien des populations togolaises.

Espoir

## Pour manifester leur soutien indéfectible au président Faure Gnassingbé : Les militants du parti UNIR encore massivement dans les rues les 20 et 21 septembre prochains à Lomé

Depuis quelque temps au Togo, l'heure est aux marches pacifiques de soutien et de protestation selon qu'on se situe du côté de la majorité ou celui de l'opposition. Désormais, aucune semaine ne s'écoule sans la tenue d'une marche ou d'une manifestation à caractère politique. Ainsi, après la gigantesque marche du parti UNIR du 29 août dernier suivie de celles des forces de l'opposition des 6 et 7 septembre courant, les militants du parti UNIR double la mise en organisant les 20 et 21 septembre prochains, une gigantesque marche pour réitérer leur soutien au chef de l'Etat.



Des militants du parti UNIR dans la rue (Photo archives)

Plus que jamais, les militants du parti UNIR entendent prendre toute leur part dans les mutations sociopolitiques en vue. Aussi décident-ils d'envahir massivement les rues de Lomé la semaine prochaine non seulement pour se faire entendre mais aussi et surtout exprimer leur soutien indéfectible à la politique de paix du président Faure Gnassingbé. Cette manifestation d'envergure qui s'organise aux lendemains de l'adoption en conseil des ministres de l'avant-projet de loi portant modification des articles 52, 59 et 60 de la constitution, est la preuve que les militants du parti au pouvoir, suivent avec une attention particulière, et un intérêt avéré, l'évolution de la situation politique dans leur pays.

Pour les observateurs, cette manifestation pacifique aurait toutes les chances de se dérouler sans heurts si l'itinéraire des

militants du parti UNIR ne croiserait pas celui des forces de l'opposition qui envisagent marcher les mêmes jours en vue des revendications qui leur sont propres. C'est le lieu d'inviter les autorités compétentes à veiller comme d'habitude, lors des manifestations du genre, à ce que les risques de télescopage entre les deux groupes de manifestants, soient nuls.

Le parti UNIR, pour ce qui le concerne, a habitué les Togolais à des marches pacifiques qui se déroulent dans l'ordre la discipline et la sécurité. Nous n'en voulons pour preuve que la grande marche de mobilisation du 29 août au cours de laquelle plusieurs milliers de partisans de UNIR ont défilé dans les rues de Lomé pour soutenir le président Faure Gnassingbé dans un contexte extrêmement tendu suite aux manifestations de l'opposition, malheureusement soldées par deux morts à Sokodé.

Ce 29 août, les manifestants vêtus des Tee-Shirt et casquette à l'effigie du président Faure pour l'écrasante majorité, ont sillonné des artères de la capitale avant d'échouer sur la

plage de Lomé où les différents intervenants ont délivré leur discours de circonstance. A la fin de la manifestation, les militants et sympathisants du parti UNIR ont regagné leur domicile dans la paix et en toute sérénité.

Si du côté de l'opposition des efforts s'effectuent dans ce sens, les marches et autres manifestations sociopolitiques se dérouleront dans notre pays, dans une ambiance bon enfant qui édifiera plus d'un sur le sens de responsabilité de la classe politique togolaise. Nulle part au monde, les débordements ou autres actes de vandalisme n'ont jamais permis aux manifestants d'atteindre les objectifs poursuivis si ceux-ci sont nobles.

La réussite parfaite, c'est-à-dire le déroulement sans heurts des deux manifestations la semaine prochaine, prouvera à la face du monde, le degré élevé de liberté d'expression et de manifestation publique en vigueur au Togo. En d'autres termes, la maturité politique des Togolais dans un contexte démocratique naissant mais dynamique.

Ricardo

## FAIT DIVERS VICTIME D'UNE ESCROQUERIE, IL PASSE LA NUIT AU FOND DE LA FORET

Il croyait avoir rencontré un messie, il avait plutôt à faire à un filou, un escroc de classe exceptionnelle. Dépouillé de tout, il n'avait que ses yeux pour pleurer.

Un individu répondant au nom d'Ildris Latou a été retrouvé au milieu de la forêt et remis au chef pour être livré à la police. L'homme âgé d'environ cinquante ans, était pâle et très affaibli. Il a été conduit chez Togbui Atsoui, chef du canton d'Assomé le 09 septembre 2017 aux environs de 10 heures.

Ceux qui l'ont découvert ont déclaré avoir trouvé Ildris (peintre staffeur de son état) agonisant mais heureusement encore en vie, dans une forêt près de leur localité.

Interrogé, Ildris a laissé entendre qu'il avait été abandonné à cet endroit par un individu dont il ignore l'identité. Il l'aurait rencontré la veille dans les locaux de la gendarmerie à Kovié. Au cours de leurs conversations, " le messie " lui aurait révélé qu'il portait en lui une étoile très brillante qui lui était offerte par Dieu pour lui créer la joie et le bonheur. Il lui aurait demandé d'en prendre soin. Aussi, lui aurait-il prescrit un sacrifice rituel à exécuter loin des humains. Il lui aurait demandé d'acheter à cet effet un pigeon blanc et un coq de même plumage. Pour le rassurer, le "messie" lui aurait fait savoir que lui, étant l'envoyé de Dieu sur terre, sa mission et ses services étaient gratuits.

Ildris aurait alors cru au " corbeau " et aurait décidé d'aller avec lui au marché pour effectuer ensemble les achats. Ils auraient ensuite pris le chemin à destination d'Assomé, lieu idéal ciblé par l'escroc. Arrivés dans la forêt, le fameux messie lui aurait demandé de se déshabiller totalement. Il se serait exécuté. C'est alors qu'il s'est retrouvé comme un idiot ligoté à l'arbre, situé à quelques mètres d'un sentier. L'escroc avait bourré la bouche du malheureux avec du papier hygiénique.

Ne pouvant pas crier, Ildris aurait vu son flatteur partir avec sa moto, ses habits contenant une somme de 10.000 F CFA et surtout son portable Android que son cousin lui a offert seulement la semaine dernière. Il a passé la nuit dans la forêt avant d'être découvert le lendemain.

Le pauvre Ildris devra désormais savoir que le flatteur vit toujours aux dépens de celui qui l'écoute. Dommage!

B. TALOM

## Réunion annuelle du Haut Conseil pour la Mer (HCM) : Un Fonds Bleu pour la valorisation de l'économie marine

Le Haut Conseil pour la Mer (HCM) a tenu, le jeudi dernier à Lomé, sa quatrième réunion annuelle. Placée sous l'égide du chef du gouvernement, représentant le Président de la République, cette rencontre a permis aux différents organes du HCM créé en 2014, de faire le bilan des activités, de définir de nouvelles orientations et de fixer de nouveaux objectifs. Mais l'on retiendra essentiellement la création prochaine du Fonds Bleu pour le Togo, pour la valorisation économique des ressources marines vivantes et non-vivantes et le développement socioéconomique durable du pays.

Placée sous le thème

"Vers une économie bleue: une promesse de croissance durable", la quatrième réunion annuelle du Haut Conseil pour la Mer (HCM) qui a connu la participation de la société civile, des opérateurs économiques et des partenaires au développement, a été une occasion de faire le bilan des activités menées jusque-là. Il s'agit notamment de l'adoption de différents instruments pour la lutte contre la piraterie maritime, la pêche illégale et le renforcement de la sécurité de l'Etat en mer...

Selon le rapport annuel des activités de l'Organisation nationale chargée de l'action de l'Etat en mer (ONAEM), des avancées sont enregistrées dans le secteur maritime togolais



Photo de famille : autorités et partenaires au développement

depuis la troisième réunion du HCM, mais aussi le cadre juridique, institutionnel et sécuritaire.

À l'ouverture de la rencontre, le ministre Conseil pour la mer, Stanislas baba, a expliqué que les différents efforts déployés par le HCM visent à assurer la sécurité maritime et à disposer d'un

cadre stratégique sur l'économie maritime.

A l'issue des travaux, il a été annoncé la création d'un Fonds Bleu pour la valorisation économique des ressources marines vivantes et non-vivantes et le développement socioéconomique durable du Togo. Cette initiative vise à fournir des res-

sources nécessaires à la préservation et à l'exploitation des eaux fluviales et marines en vue de la croissance économique et du développement durable du pays.

Le HCM est le premier organe de l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM) créé par décret n°2014-113/PR. Chapeauté par le Président de la République, le HCM a pour mission de mettre en place un dispositif étoffé permettant de mieux organiser et de mieux coordonner les services qui ont compétence sur le domaine maritime togolais et de répondre aux évolutions en matière sécuritaire, environnementale et économique.

JPB

### Manifestations des 6 et 7 septembre :

## 1,5 milliards de F CFA de perte pour le Togo

1,5 milliards de FCFA de perte pour le Togo à la suite des manifestations publiques organisées par les partis de l'opposition les 6 et 7 septembre dernier à Lomé et à l'intérieur du pays. C'est le bilan dressé par le gouvernement hier 13 septembre 2017, au cours d'un point de presse animé les conseillers d'Etat, Noupkou Damipi et Djossou Sémondji, ont fait le point de la situation sociopolitique actuelle du Togo au cours de cette sortie médiatique à Lomé.

1,5 milliard FCFA, c'est le



Des manifestants du PNP et du CAP2015 dans la rue

manque à gagner que les manifestations de l'opposition de jeudi et vendredi derniers ont occasionné au Togo, a dénoncé l'ancien ministre, Djossou Sémondji.

Ces chiffres, a-t-il indiqué, proviennent

Ces chiffres provenant des évaluations de la situation économique du pays fournies par l'Office togolais

des recettes (OTR) sont le manque à gagner de l'Etat suite à ces manifestations de l'opposition.

Selon les conférenciers, les mouvements de revendication de l'opposition ont aussi engendré la diminution des entrées et sorties des camions au Port autonome de Lomé ce qui, soutiennent-ils, a eu pour effet de ralentir l'économie du Togo.

Revenant sur les chiffres des arrestations opérées au cours des deux dernières manifestations organisées par les partis de l'opposition, M. Sémondji a laissé entendre qu'au total, 86 personnes

ont été interpellées les 6 et 7 septembre en marge des manifestations. Ces personnes ont fait l'objet d'analyses et d'un suivi médical poussés avant d'être remises en liberté histoire de vérifier si elles présentaient des traces de torture, a indiqué.

En dépit du projet de modification de la constitution réformée adopté par le gouvernement l'opposition appelle à de nouvelles manifestations publiques pour les 20 et 21 septembre. Pour quel objectif ? C'est la grande question. Pour l'heure, c'est le wait and see.

Espoir

### L'artisan et le civisme fiscal :

## Couturiers et couturières sensibilisés à Kodjoviacopé

Une séance de sensibilisation sur le thème "l'artisan et le civisme fiscal" a été organisée le 4 septembre 2017 à l'intention des couturiers et couturières dans l'enceinte de l'église catholique "Christ Roi" de Kodjoviacopé.

Cette activité a été initiée par l'association Vie Décence qui est membre du Comité civique de Lomé, en collaboration avec l'Association Citoyenne Chrétienne pour un Développement Intégral (ACDI), le COMECOL (une association professionnelle

des couturiers et couturières de Lomé membre de la Chambre Régionale des métiers) et l'E2D. Au total, une trentaine d'artisans étaient présents à cette séance. L'objectif est d'amener ces artisans à payer leurs taxes et impôts. Les discussions ont porté sur la différence entre l'impôt et la taxe, les droits et les devoirs du contribuable.

Les organisateurs espèrent que ces artisans auront une meilleure compréhension de leurs droits et devoirs et prendront conscience de leur rôle dans le contrôle citoyen de l'action publique surtout au



Une vue d'assistance lors de la sensibilisation

niveau local en ce qui concerne l'utilisation des recettes municipales.

Cette rencontre a été riche en échanges, vu que les pro-

fessionnels de la couture ont les mêmes préoccupations que les autres acteurs du secteur formel au sujet du paiement des taxes et de l'impôt

qu'ils confondent facilement.

L'engouement exprimé par les participants au cours des échanges a réjoui les initiateurs. Heureux d'avoir contribué à forger la culture fiscale des artisans, ils prévoient réitérer l'initiative pour discuter en profondeur de la fiscalité et du code de l'artisan.

L'initiative de Vie Décence se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet "NUDZONOLA" pour la transparence fiscale qui fait la promotion de la culture citoyenne en matière de transparence fiscale.

Pierre Agbanda

# Tournoi de l'UFOA/ Les Eperviers tombent devant les Eléphants : Une désillusion de plus pour les amoureux togolais du sport roi

**Les Eperviers du Togo ont connu un nouveau revers. C'était mardi dernier face aux Eléphants de la Côte d'Ivoire, dans le cadre des éliminatoires pour les phases de poules du tournoi de l'Union des Fédérations Ouest Africaines de football (UFOA) qu'abrite le voisin de l'Ouest, le Ghana.**



Les Eperviers A' du Toogo

L'ancien capitaine des Eperviers du Togo, Jean Paul Abalo Dosseh, a-t-il du mal à s'imposer sous sa nouvelle casquette d'entraîneur des Eperviers locaux dont il a la charge depuis plusieurs mois déjà ? La question mérite d'être posée à l'annonce du nouveau revers qu'a subi la sélection nationale locale au tournoi de l'UFOA. Les Togolais ont été défaits aux tirs aux buts (3-4), temps réglementaire zéro

but partout, par une "jeune équipe" de la Côte d'Ivoire d'ailleurs en "reconstruction", selon Dimy Stéphane, coach ivoirien.

Et pourtant ce ne sont pas les occasions de but qui ont manqué dans cette rencontre assez ouverte puisque le coach togolais le reconnaît lui-même : "...Pendant 90 minutes, il y a eu de la place pour

gagner ce match. On a eu plusieurs occasions...". La faute aux attaquants togolais qui ont, selon certains observateurs, confondu vitesse et précipitation devant les buts adverses, allant jusqu'à rater l'immanquable, mais aussi et surtout un entraîneur qui, au fil des matchs, ne réussit pas à faire le nécessaire pour mettre en confiance ses poulains, qui

non pas parce qu'ils n'ont pas le talent, mais plutôt manquent d'engagement, de confiance en soi et même de force mentale pour faire la différence devant un obstacle mineur.

Comment comprendre que les Togolais qui ont maîtrisé leur sujet du jour, puissent finalement s'incliner au bout de 90 longues minutes ? Et dire que l'adversaire du jour, "une jeune équipe", "en reconstruction", selon les propos du coach ivoirien, qui pose des difficultés à une équipe togolaise qui aurait passé des mois ensemble et effectué déjà quelques pas au plan africain. L'expérience des préparatifs manqués pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2018) (puisque éliminés face au Bénin, en aller et retour), n'aurait alors servi à rien. A quoi ça

sert alors de participer à des compétitions si l'on sait à l'avance qu'on n'irait pas loin ?

Il faut redynamiser ce groupe des Eperviers et donner de réelles chances aux jeunes joueurs togolais de pouvoir exprimer tout leur potentiel. Mais également la manière ou l'approche pour y arriver doit se faire par des érudits de la chose.

Par cette défaite, le Togo vient de rater une seconde chance de faire émerger une nouvelle génération de joueurs qui viendrait peut-être étoffer l'équipe fanion, elle aussi, en perte de vitesse.

Notons qu'avec cette victoire qualificative pour la phase de poule, la Côte d'Ivoire rejoint le groupe B du Sénégal, du Niger et du Bénin.

JPB

## Fin de mission de la Commission de réflexion sur les réformes : Le rapport remis au chef de l'état

La Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles (CRRPIC) a rendu le vendredi 8 septembre dernier son rapport au Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public par ladite commission le mardi dernier.



Mme Awa Nana et le Président Faure

signé par Mme Nana-Daboya.

Dans le même communiqué, la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles invite la classe politique togolaise à faire bon usage des conclusions de ses travaux dans "l'intérêt exclusif de la nation togolaise".

Pour l'heure, on en sait moins sur le contenu des documents. Mais selon les informations en notre possession, les conclusions de la commission ne sont pas différentes de la substance du projet que le gouvernement a adopté le mardi 5 septembre dernier au Conseil des Ministres.

Il s'agit de la limitation du mandat présidentiel à deux quinquennats et le mode de scrutin à deux tours. Les députés, sénateurs et conseillers municipaux verront également leurs mandats limités à deux.

Rappelons que déjà quelques jours avant la remise de ce rapport de la commission de réflexion au chef de l'état, le gouvernement a adopté un projet de réformes constitutionnelles notamment la révision des articles 52, 59, 60.

Ce fera objet d'étude à l'hémicycle ce matin. Vivement que le consensus et le bon sens prévalent dans l'intérêt du peuple pour que ces réformes puissent être faites une fois pour de bon.

Espoir

## La famille gouvernement s'élargit : Un secrétaire d'Etat à la présidence se charge désormais de la finance inclusive

Précédemment responsable de la cellule "assurance" du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) elle vient d'être nommée depuis mardi par décret présidentielle secrétaire d'Etat auprès de la Présidence de la République, chargé de la finance inclusive et du secteur informel. Elle c'est Mme Mazamaesso Assih qui vient agrandir la famille gouvernementale.

"Je mesure tout le poids de la tâche qui m'a été confiée et les défis à relever pour le bien-être de la population. En tant que collaboratrice du FNFI depuis sa mise en place, je sais mieux que quiconque ce que nous devons faire pour répondre au mieux aux aspirations de la population", a indiqué Mme Assih lors de la passation de service.

La cérémonie de passation de service entre la ministre du développement à la base,



Mmes Assih Mazamaesso (g)

Mme Victoire Tomégah-Dogbé et la nouvelle secrétaire d'Etat s'est tenue le mardi au cabinet du ministère à Lomé.

Rappelons que le Fonds National

de la Finance Inclusive a été officiellement lancé le 25 janvier 2014 par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, afin de trouver une solution un tant soit peu à l'épineuse question de l'exclusion financière d'une importante catégorie de la population togolaise que sont les femmes, les jeunes, les paysans, les artisans souvent exclus des systèmes classiques de financement. A ce jour, plus de 700.000 personnes bénéficient des différents produits du Fonds à savoir APSEF, AJSEF et AGRISEF entre autres.

Espoir

### Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

18%

10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



[www.annuairestogo.tg](http://www.annuairestogo.tg)



**Nous sommes l'outil  
qu'il vous manque.**



**Renforcez votre visibilité**



**Augmentez votre impact**

24 Nov.  
11 Déc.  
2017

14<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités



**Thème : Le numérique au service des affaires**



**CETEF - LOME**

BP: 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37

Site web: [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg) / E-mail: [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg)